



La Voix des

Renouillus

EDITION 2021

L'actualité de
votre commune...



BELIGNAT



www.bellignat.fr

SOMMAIRE

- Page 1 :** Le mot de Madame le Maire
- Pages 2 - 3 :** Mot du groupe minoritaire – Départ à la retraite
CCAS – Noël des anciens – CNRACL – Adapa
- Pages 4 - 5 :** Toitures solaires – ZAE du moulin – Pollution du Lange
SR3A - Forêts scolytées
- Pages 6 - 7 :** Plan de circulation – Voie douce – CME
- Pages 8 - 9 :** Encombrants
- Pages 10 - 11 :** Rénovations urbaines
- Pages 12 - 13 :** Projet Graff
- Pages 14 - 15 :** Centre social et culturel Jacques Prévert
Don du sang
- Pages 16 - 17 :** Club de l'amitié - RSB
- Pages 18 - 19 :** Belli'Gym – Tennis Club – Belli-Yoga – Bonsai Club
- Pages 20 - 21 :** Entente Cycliste du Haut Bugey
Club Alpin Français
- Pages 22 - 23 :** Associations – Marché – Vos commerçants
- Pages 24 - 25 :** La chanson des Renouillus – Bellignat d'antan

Votre information municipale - La Voix des Renouillus - Edition 2021

Mairie de BELLIGNAT

Commission Communication



04 74 77 60 32

www.bellignat.fr

ESAT Les ateliers de Niermes - Oyonnax

Mise en page - Impression - Façonnage

Tirage : 1900 exemplaires

Ne pas jeter sur la voie publique



Mesdames, Messieurs,



Nous venons de connaître une crise sanitaire sans précédent qui impacte lourdement notre économie, et surtout nos vies. Il nous semble voir le bout du tunnel, et c'est avec beaucoup d'espoir que je m'adresse à vous pour aborder l'année 2021.

Je tiens spécialement à remercier le personnel communal pour le travail accompli lors de cette année particulière et pour l'aide qu'il nous a apporté en ce début de mandat. J'ai aussi une pensée émue pour toutes les personnes qui nous ont quitté et pour toutes celles qui luttent encore contre ce satané virus.

Je n'oublie pas non plus le personnel hospitalier qui nous montre chaque jour un peu plus son engagement pour la population.

Au niveau communal, outre la prise de fonction et la prise en main des dossiers nous avons dû innover, nous adapter à la crise sanitaire et changer les habitudes. Aussi, le traditionnel repas prévu par le CCAS pour les personnes de plus de 70 ans a été remplacé par un colis d'assortiment de douceurs locales qui, je l'espère, permettra à chacun d'entre eux d'oublier un moment l'actualité.

Malgré ce contexte hostile, le conseil municipal et moi-même avons poursuivi avec ardeur les projets d'envergure lancés par l'équipe précédente, comme les travaux liés à l'ANRU.

Sur le quartier du Pré des saules, les travaux d'agrandissement de l'espace santé et du centre social Prévert vont débiter dès le début de l'année. Nous travaillons aussi activement avec nos partenaires à la restructuration des espaces publics de ce secteur. Nous envisageons notamment, avec HBA, de mettre en place la conteneurisation enterrée des ordures ménagères.

Nous n'avons pas pu concerter les habitants autant que nous l'aurions souhaité, mais nous avons bon espoir que le contexte sanitaire nous permette à nouveau d'échanger rapidement, et là-aussi nous serons innovants.

Cette année 2020 aura été compliquée pour nos commerçants, c'est pour cela que la municipalité a mis en place une aide financière conséquente pour les soutenir. Nous vous encourageons à faire de même en réalisant vos achats chez eux.

Parmi les actions engagées en cette année, nous avons comme projet de création d'un comité de participation citoyenne. La réunion initialement prévue en novembre n'a pu se tenir, mais ce n'est que partie remise. Je vous invite d'ores et déjà à participer à ces rencontres dont les dates vous seront communiquées sur les supports habituels.

Par ailleurs, à partir du 1er février, un policier municipal rejoindra l'équipe déjà en place. Ce recrutement permettra de poursuivre la restructuration du service et d'accentuer la présence de nos agents sur le terrain.

Nous poursuivrons la rénovation du centre-ville avec de nouveaux aménagements urbains. Dès le premier trimestre, pour agir en matière de sécurité routière un ralentisseur sera installé devant la mairie et un radar pédagogique mobile sera placé dans la commune pour sensibiliser les automobilistes.

Malheureusement la cérémonie des vœux n'aura pas lieu, en effet, dans le but de lutter contre l'épidémie, et d'éviter les grands rassemblements, nous ne sommes pas en mesure d'assurer cette cérémonie.

Je souhaite que l'année 2021 nous permette à nouveau de retrouver des moments de convivialité et d'échanges, et soyez assurés que mon équipe et moi moi-même continuons de travailler dans l'intérêt de la Commune, jour après jour.

Chers Renouillus, je vous présente mes meilleurs vœux de santé et de bonheur pour 2021.

Madame Le Maire,

Véronique RAVET



Mot du groupe minoritaire au Conseil Municipal

**Chers toutes et tous,
Chers renouillus,**

A l'heure où nous vivons toutes et tous une situation mondiale exceptionnelle et éprouvante, cette crise sanitaire et économique liée au COVID 19, persiste avec cette deuxième vague, et frappe plus durement notre région cet automne. Nos personnels soignants et agents hospitaliers quelqu'ils soient sont épuisés, notre reconnaissance est sincère.

Ce second confinement impacte très diversement nos concitoyens (perte de revenus, aggravation de la précarité, rupture du lien social, scolarité et vie familiale bouleversée, maladie et parfois décès d'un proche).

Le début du mois de novembre a également été marqué par les émeutes qui ont frappées Oyonnax et Bellignat. Nous condamnons fermement ces actes. Nous ne pouvons accepter et tolérer que notre sécurité et notre tranquillité soient à ce point menacées. Nous rappelons ici tout notre soutien à nos forces de l'ordre, sapeurs-pompiers, policiers nationaux et municipaux, gendarmes.

Nous avons plus que jamais, besoin de solidarité, d'unité, de cohésion et de bienveillance à l'égard d'autrui, pour faire face tous ensemble.

Nous élus minoritaires, avons bien conscience des efforts et des contraintes demandés à chacun d'entre vous, notamment à notre personnel communal (technique et administratif), et les en remercions vivement ici.

Notre soutien est également dirigé vers nos commerçants et artisans, vos commerces font l'âme de notre ville. Encore plus en cette période de fêtes, pensons à faire nos achats chez eux.

Nous restons à vos côtés et à votre écoute, si vous souhaitez échanger, ou nous faire part de vos remarques ou idées.

A l'heure où nous rédigeons ces quelques lignes, nous ignorons les annonces qui seront faites par notre président de la République, nous vous souhaitons néanmoins de belles fêtes de fin d'année, de protéger et chérir vos proches et vos familles.

L' équipe minoritaire, le 24 novembre 2020

DÉPART À LA RETRAITE AU SERVICE TECHNIQUE

L'heure de la retraite a sonné pour Thierry LAHU, agent du service voirie puis espace vert depuis 40 ans ! Et oui, Thierry a été recruté en mai 1980 par Monsieur SAMBARDY, Maire de l'époque pour assurer l'entretien de la Commune : déneigement, fleurissement, arrosage, taille, tonte, nettoyage, sont son quotidien depuis tout ce temps.

Originaire de Saint-Claude dans le Jura, il arrive dans la Plastic Vallée pour travailler chez Manducher, puis intègre la Commune de BELLIGNAT où il apprend ses nouvelles fonctions avec Messieurs GENOD et VIALON.

Il s'y installe, se marie et y élève son fils, Fabien. Il intègre le corps des sapeurs-pompiers volontaires de la Commune, ou il restera 16 ans, et participe dès qu'il le peut aux activités communales.

Thierry a une pensée émue pour tous ceux qu'il a croisé, pendant toutes ces années, collègues, élus, administrés et nous charge par cet article de leur transmettre toute sa reconnaissance et son amitié sincère.

Ayant commencé à travailler très jeune, il peut prétendre aujourd'hui à une retraite bien méritée à l'âge de 60 ans.

Une page se tourne et un peu de l'histoire de Bellignat nous échappe...mais il en est ainsi.

Merci Thierry pour ton investissement au sein de la Commune, et bonne retraite !





Des douceurs pour nos anciens

Le contexte sanitaire de cette année nous contraint malheureusement d'annuler le traditionnel repas des anciens. Etant dans l'incertitude de pouvoir l'organiser en début d'année, nous avons décidé d'offrir un colis festif qui nous l'espérons apportera un peu de gâité et de réconfort à nos plus anciens.

La nouvelle équipe du CCAS, vous souhaite de joyeuses fêtes.

PERMANENCES CCAS

Les permanences du Centre Communal d'Action Sociale du premier jeudi de chaque mois sont suspendues pour le moment. Il est toutefois possible de prendre rendez-vous à l'accueil de la mairie.

Pour un traitement de votre dossier dans les meilleurs délais merci de vous munir de tous les documents nécessaires.

(liste disponible en Mairie)



adapa
AIDER & ACCOMPAGNER À DOMICILE

RÉSEAU UNA

Nos services

D'AIDE À LA PERSONNE

- Aide aux proches aidants
- Prévention
- Objets connectés
- Portage de repas
- Aide et soins à domicile
- Alternatives aux domiciles
- Aide à la fonction d'employeur
- Transport accompagné

Évaluation à domicile sans engagement
contact@adapa01.com
04 74 45 59 61

NOUVEAU SITE INTERNET

Retrouvez toutes les informations sur l'ADAPA en ligne
www.adapa01.fr

7 Av Président Roosevelt
01100 OYONNAX
Permanence le
Lundi 14h - 17h
et le
Jeudi 9h - 11h30

Accueil sur rendez-vous du lundi au vendredi

Election Conseil Administration CNRACL – INFO RETRAITES.

La CNRACL procèdera au renouvellement de son conseil d'administration du 1er au 15 mars 2021.

Nous informons les retraités de la CNRACL de l'affichage en Mairie (dans le hall) de la liste électorale prenant en compte tous les retraités de la CNRACL résidant dans la Commune. Chaque électeur peut ainsi venir vérifier son inscription.

En cas d'anomalie sur cette liste, les électeurs pourront consulter le site www.cnrACL.retraites.fr rubrique « nous connaître » sous rubrique « Elections »

Téléphoner au 05.57.57.91.00 (du lundi au vendredi de 9h à 17h30)

Les votes auront lieu par internet ou par correspondance.

Toitures solaires

Fin 2019, le Syndicat Électrique de l'Ain a inauguré les 2 toitures solaires installées sur le restaurant scolaire rue des Montains et le club house du tennis rue des écoles.

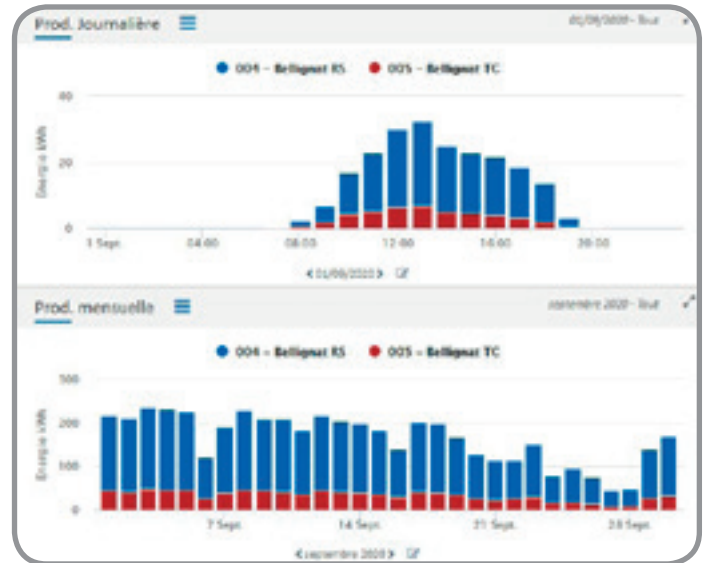


Après quelques soucis de disjoncteur au restaurant, la production maximale des 2 sites a été atteinte au cours de cet été 2020 et suit désormais les simulations de rentabilité.

Pour rappel, l'énergie est intégralement vendue à EDF qui s'est engagé sur 20 ans et sur un prix d'achat défini.

L'objectif, qui était de démontrer la faisabilité sur tout type de bâtiment et la rentabilité de cette forme de production aux communes comme au grand public, est donc tenu.

La production d'électricité de ces 2 installations est toujours surveillée à distance, ce qui permet de réagir rapidement à tout problème.



Pollution du lange

Le Lange est une rivière qui fait 20,7 Km de long et traverse 7 communes dont celle de Bellignat. Elle prend sa source à une altitude de 902m et se déverse dans la rivière de l'Oignin à une altitude de 465m. Elle traverse notre commune du Nord au Sud, depuis les établissements Jollet jusqu'au pont d'Alex.

Malheureusement, on constate une pollution «visible» principalement de sachets plastiques qui au cours de la montée des eaux en cas de pluie, viennent s'accrocher dans les branches des arbustes situés sur les berges. Avec l'arrivée des feuilles et des grandes herbes cette pollution va provisoirement disparaître de notre vue, cependant elle sera toujours présente.

Nous réfléchissons à une journée de dépollution pour sensibiliser les habitants à ce phénomène.

Réhabilitation de la ZAE du Moulin

La Z.I. du moulin est vieillissante, la chaussée et le réseau d'assainissement nécessitent une réfection complète. Les zones industrielles sont gérées par Haut Bugey Agglomération, qui a prévu une réhabilitation complète du parc en 2021.

Les travaux programmés consistent à :

- réhabiliter des réseaux d'assainissement (eaux pluviales et eaux usées).
- reprendre les branchements d'eau potable
- sortir les regards compteurs en limite du domaine public
- reprendre entièrement la chaussée et les trottoirs
- enfouir les réseaux secs (électricité et télécommunications)
- remplacer l'éclairage

Concernant l'enfouissement des réseaux secs, le SIEA réalise les travaux, avec une participation de la commune de BELLIGNAT entièrement remboursée par HBA.

L'éclairage public reste une compétence communale, c'est pourquoi cette partie sera réalisée par la Mairie de BELLIGNAT, qui par le biais d'une convention refacturera 60% du coût travaux et maîtrise d'œuvre.

Les travaux devraient démarrer en mars 2021 pour se terminer avant l'hiver.

Présentation du SR3A



Le Syndicat de la Rivière d'Ain Aval et de ses Affluents (SR3A) est un syndicat mixte compétent dans la Gestion des Milieux Aquatiques et la Prévention des Inondations (GEMAPI) par transfert de compétences des intercommunalités.

Il agit pour le maintien ou l'amélioration de la qualité écologique des rivières et ripisylve, lacs, zones humides, la prévention des inondations, la gestion de la ressource et la sensibilisation du grand public en priorisant sur le jeune public. Le SR3A est financé par la cotisation de ses membres (communautés de communes et d'agglomération) et les subventions (agence de l'eau, conseils départementaux, région, état, Europe).

Après le report engendré par la situation sanitaire liée à la crise de la Covid 19, le SR3A a pu organiser l'élection de sa nouvelle gouvernance le jeudi 17 septembre 2020. Monsieur Alain SICARD (CC Rive de l'Ain Pays de Cerdon) a été reconduit à ses fonctions de Président. Il sera entouré d'un bureau de 10 membres élus au sein des 37 délégués des intercommunalités membres. En parallèle, le SR3A s'appuie sur des élus de terrain qui assurent une relation privilégiée entre la commune et le SR3A dans la gestion au «quotidien» des milieux aquatiques.

Exemple d'action menée sur Bellignat : coupe d'automne des balayettes

Sous la responsabilité de SR3A, Mr Frequelin a mandaté la société Yannick MEGRET d'Hauteville, pour le broyage partiel des balayettes de notre marais. La partie broyée s'étendra sur une moitié, du nord au Sud et sur une moitié d'est en ouest. Ce broyage permettra une meilleure régénération naturelle et ouvrira l'espace aux différents migrateurs. L'année prochaine, la seconde partie sera traitée.



Forêts scolytées

Les épicéas de nos forêts : Forêt Noire et Châtelard dépérissent, pourquoi ?

Depuis 2004, les sécheresses successives provoquent un stress hydrique important des épicéas en particulier. Le manque d'eau peut causer la mort des arbres, ou les rendre vulnérables. Affaiblis, ils subissent des attaques massives d'insectes ravageurs, dont la prolifération est favorisée par les températures élevées.



Le scolyte, c'est quoi ?

Le scolyte est un petit coléoptère qui se nourrit de bois de sapin et d'épicéa vivants. En creusant des galeries sous l'écorce, ces insectes ravageurs coupent la circulation de la sève et provoquent la mort prématurée des arbres.

Que faire ?

Jaunissement, rougissement et chute d'aiguilles sont les signes de dépérissement des arbres. Il est alors urgent de procéder à leur exploitation, en les sortant des zones colonisées, afin de lutter contre l'épidémie des insectes.

Cela permet aussi d'éviter l'altération du bois et de valoriser au mieux ce matériau écologique.

► En Forêt Noire, dans les parcelles 9/15/24, 500 m3 de bois scolytés sont vendus et seront exploités en Juin 2021.

► Au Châtelard, dans les parcelles 32 et 18, 200 m3, les bois seront vendus en janvier pour exploitation également en juin 2021.

Et après ?

Pour renouveler nos forêts sinistrées, les principaux axes sont :

- Privilégier autant que possible la régénération naturelle,
- Diversifier les peuplements,
- Planter, si nécessaire, des espèces ou des provenances mieux adaptées à nos climats futurs.



Nouveau plan de circulation

Deux axes principaux traversent la commune du nord au sud, l'avenue d'Oyonnax et la route de la Forge.

L'Avenue d'Oyonnax est prioritaire sur toute sa longueur car toutes les routes perpendiculaires sont équipées soit de panneaux Stop, soit de panneaux cédez le passage.

La route de la Forge présente des routes perpendiculaires également. Cependant actuellement, la route d'Izernore, la rue d'Izernore (four communal), la rue du Centre, la rue des Montains et la rue du Stade sont en priorité à droite. Alors que la rue Neuve ou la rue Gustave Flaubert sont équipées de panneaux STOP.

L'idée est de traiter la route de la Forge sur le même principe que l'avenue d'Oyonnax et de la rendre prioritaire sur toute sa longueur, ceci afin d'éviter les «accrochages» fréquents aux différents croisements avec priorité à droite, en particulier la route et la rue d'Izernore.



Nous allons donc installer des panneaux STOP, dès que les conditions météorologiques nous le permettront, pour remplacer toutes les priorités à droite mentionnées.

De plus, un radar pédagogique «mobile», sera mis en place sur l'avenue d'Oyonnax, dans un premier temps. Il nous permettra d'enregistrer la vitesse des véhicules et leurs nombres.

D'autres dispositifs viendront étoffer ces modifications, notamment pour la réduction de la vitesse.

La voie douce

Depuis 2018, HBA aménage une voie douce entre Oyonnax et le lac de Nantua.

Les travaux de VRD (couche d'enrobés) ont été découpé en 4 phases de travaux :

- Phase 1 : travaux réalisés en 2018 sur Montréal-la-Cluse ainsi que sur Oyonnax et Bellignat.
- Phase 2 : travaux réalisés en 2019 sur Montréal-la-Cluse, Bellignat, Groissiat et Martignat (de l'avenue de la gare de Bellignat jusqu'à la rue du commerce de Martignat)
- Phase 3 : travaux réalisés en 2020 entre Martignat et Montréal-la-Cluse
- Phase 4 : travaux prévus en 2021 sur Oyonnax.

En parallèle, 4 ouvrages sont en cours de réalisation :

- Passerelle pour la traversée du linge à Martignat => pose prévue pour fin novembre 2020
- Passerelle sous le pont de l'A404 à Groissiat => pose prévue pour fin novembre 2020
- Passerelle pour rejoindre la digue APRR à Martignat => pose prévue au printemps 2021
- Et enfin la passerelle à Bellignat pour la traversée du marais. Les travaux pour les 2 «têtes» de ponts, vers Conforama et en bout de la piste d'auto-école ont démarré en décembre. Les travaux sur la passerelle sont planifiés au printemps 2021.

Tous les éléments de la passerelle seront en acier galvanisé. Les pieux d'encrage seront vissés dans la vase sur une hauteur pouvant varier de 4 à 5m, mise en place par un engin spécifique se déplaçant sur une base métallique de 4x2m.

Fin des travaux prévus au cours de l'été 2021



LE CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS



Le cme, c'est quoi ?

Le Conseil Municipal des Enfants, c'est un groupe de 16 enfants habitant et scolarisé en CE2 et CM1 aidé d'enfants de l'ancien CME des 2 écoles primaires de Bellignat.

Il se réunit, si possible, le 1er mardi de chaque mois pour que les enfants montent des projets avec l'aide d'adultes élus du Conseil Municipal. **Ces enfants conseillers sont élus pour 2 ans.**

Le Conseil Municipal des Enfants est un moyen supplémentaire pour faire entendre la parole des enfants et leur permettre d'agir aux côtés des adultes.



Pourquoi faire ?

Pour te permettre en tant qu' enfant :

- **D' exprimer** ce que tu penses de ta ville, de ton quartier, tes préoccupations, tes envies d'amélioration.
- **De connaître** l'avis des autres.
- **De dialoguer** avec les élu-e-s adultes du conseil municipal.
- De mieux **comprendre** « comment marche la Mairie ».
- **De participer et d'agir** en apprenant à monter et réaliser des projets d'action pour améliorer la ville, aider au mieux-être de tous et à mieux vivre ensemble.
- **De te sentir** responsable en faisant **avec les autres**

C'est aussi permettre aux adultes :

- **D' agir et d'appliquer** la Convention Internationale des droits de l'enfant.
- **De connaître** les préoccupations de l'enfant habitant à Bellignat.
- **De reconnaître** l'enfant comme un citoyen de la ville.

Si j'ai envie d'être conseiller ?

Dès que les conditions sanitaires le permettront, des élections seront organisées. Des informations vous seront données par les écoles.

Et si tu veux te présenter, tu pourras préparer ta campagne électorale avec des affiches pour te présenter et expliquer tes projets.



Nouvelle fréquence de collecte des encombrants en 2021

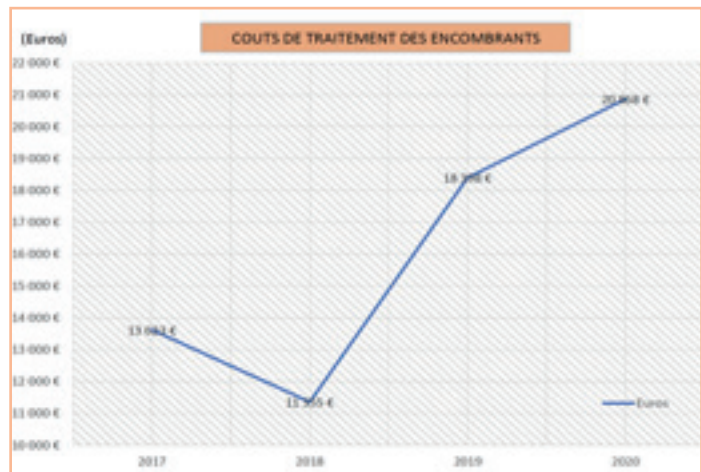
La commune de BELLIGNAT permet à ses habitants depuis de nombreuses années de bénéficier d'un service gratuit de ramassage des encombrants. Ainsi, les habitants sont invités à sortir leurs « gros objets » sur le trottoir, pour collecte par nos agents : les premiers mercredis de chaque mois.

Par définition, un encombrant est un objet trop volumineux pour être collecté de manière classique avec les ordures ménagères ou pour être emmené en déchetteries par les usagers (ne rentrant pas dans le coffre d'une voiture).

Mais depuis déjà quelques temps, nous constatons une dérive qui est essentiellement liée au fait que nos services ramassent sur les trottoirs des objets qui ne rentrent pas dans les critères des encombrants. Plus de 50% des déchets ramassés lors des collectes sont des objets qui pourraient être amenés à la déchetterie par vos propres moyens.

Ces dérives se traduisent tout naturellement sur le budget de la commune. Aussi nous souhaitons vous informer des frais de traitement en déchetterie (montants ne tenant pas compte des moyens humains et matériels mis en œuvre pour le ramassage) sur ces 4 dernières années :

- 2017 = 13 623 €
- 2018 = 11 355 €
- 2019 = 18 398 €
- 2020 = 17 390 € (au 31/10/2020)



Après deux années de baisse (2017 et 2018) le poste est reparti à la hausse depuis l'année dernière et dépassera certainement cette année la barre des 20 000 € conduisant la municipalité à une réflexion pour minimiser le coût de cette dépense.

Il faut savoir que le dépôt d'un déchet à la déchetterie est gratuit pour un particulier, car déjà financé par la taxe des ordures ménagères mais il est payant pour une commune à hauteur de 170 €/tonne.

Il est donc important, pour ne pas payer plusieurs fois le traitement d'un même déchet, de bien trier avant de sortir vos encombrants.

Ainsi, pour 2021 et afin de réduire l'impact sur la commune, le calendrier de ramassage des encombrants sera réduit à 6 collectes par an aux dates suivantes :

- Le mercredi **06 janvier 2021**
- Le mercredi **03 mars 2021**
- Le mercredi **05 mai 2021**
- Le mercredi **07 juillet 2021**
- Le mercredi **01 septembre 2021**
- Le mercredi **01 décembre 2021**

Pour essayer de vous sensibiliser sur ce sujet et faire changer les attitudes, nous avons travaillé sur de nouveaux visuels que nous vous présentons ci-dessous :



ENCOMBRANTS CONCERNÉS

Ce service ne concerne que les équipements volumineux de la maison non dangereux et non toxiques...



 Literie	 Gros mobilier	 Porte, fenêtre, volet	 Gros électroménager
 Sanitaire	 Longue planche	 Sport et loisirs	 Accessoire de décoration volumineux



ENCOMBRANTS REFUSÉS

Petits électroménagers, matériaux ou objets très lourds (> 40kg), verres ou assimilés, produits dangereux (peinture, gaz), déchets verts, déchets de chantier, petits objets pouvant tenir dans le coffre d'une voiture.



LES SOLUTIONS ALTERNATIVES:

- *La reprise du 1 pour 1 dans les magasins d'électroménager (éco-participation)*
- *Borne textiles AIRE*
- *La déchetterie HBA de Veyziat*
- *Les points collectes (verres, papiers, plastiques...)*
- *Le don ou la revente*

 Déposer, abandonner, jeter ou déverser tout type de déchets sur la voie publique est puni d'une amende forfaitaire pouvant aller jusqu'à 450€

Dans le cadre du renouvellement urbain, la commune de Bellignat porte 3 projets d'équipement public de proximité et un projet d'aménagement publics en concertation avec d'autres acteurs.

1) la salle Famille

La salle famille située en face du Lycée Arbez Carme dans l'ensemble immobilier du 1, place des Arcades, est désormais aménagée. Le centre social, qui en aura la gestion, travaille avec la mairie et les partenaires sur les conditions de son utilisation par les habitants.



2) Extension et rénovation du centre social J. Prévert

Les travaux consisteront en

- la création d'un multi-accueil attenant au bâtiment existant de 440 m² avec une capacité de 24 enfants dont un espace pour un RAM (relais assistante Maternelle) et un espace repas et réchauffe pour accueillir les enfants à la journée.
- la réaffectation des locaux du multi-accueil actuel pour le CLSH (centre d'accueil sans hébergement),
- le réaménagement de l'accueil,
- l'amélioration énergétique du bâtiment existant avec le changement des huisseries et l'isolation des façades et toiture du logement de fonction.
- La création d'une cour intérieure de 140 m² qui fera le lien entre les 2 bâtiments.

Le Permis de construire est en cours d'élaboration, l'objectif étant d'ouvrir le nouveau multi-accueil à l'été 2022, puis à l'automne l'ensemble du bâtiment avec les rénovations réalisées.

■ Vous pouvez imaginer ce nouvel ensemble via cette représentation 3 D



3) L' espace santé



L' espace santé actuel situé au-dessus du magasin centre frais va s'agrandir. En effet, la partie non aménagée de l'étage va être utilisée pour créer 4 nouveaux espaces destinés à accueillir de nouveaux professionnels de santé.

Malgré de nombreuses contraintes techniques, le dossier va enfin aboutir. Le permis de construire est en cours d'instruction pour un début de travaux au printemps 2021.

4) Aménagements publics

La Commune et les différents partenaires travaillent ardemment sur l'aménagement des espaces publics et notamment sur la question des ordures ménagères. En effet, en lien avec HBA compétent en la matière la question de la conteneurisation se pose (enterrée ou semi-enterrée), les implantations sont en cours de réflexion en fonction des tonnages, des contraintes techniques, de la disponibilité du foncier, de l'accessibilité et pour la collecte, de l'accessibilité pour les habitants. Il s'agit bien évidemment de tenir compte de la distance avec les lieux d'habitation, et d'offrir un point de gestion complet (OM + tri). L'idée étant d'amener certains usagers vers le geste de tri.

■ Premières esquisses d'aménagements :



Les premiers travaux démarrent sur le quartier dit « vert », avec le réaménagement par DYNACITE du parking de la Rue Vallès.

Le programme ?

En sous-sol : changement des portes de garages et des éclairages avec embellissement général

En surface : réfection des étanchéités et de l'enrobé avec nouveau marquage, changement des garde-corps de sécurité et des éclairages.

Quand et Durée ?

Début décembre 2020 pour une durée de 6 à 8 mois.

Réhabilitation des immeubles Dynacité de la rue Jules Vallès : les études ont commencé !

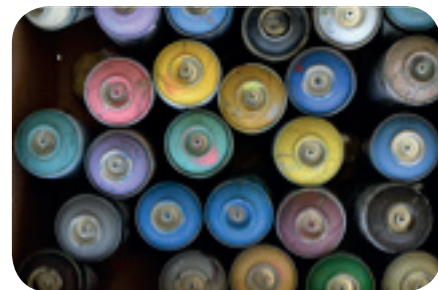
En novembre 2020, le maître d'oeuvre missionné par Dynacité, SETA INGIENERIE, a débuté le diagnostic, et a pris RDV avec les habitants.

Pendant l'année 2021, il va effectuer les études techniques et préparer la consultation des entreprises qui réaliseront les travaux.

Des RDV et rencontres avec les habitants seront organisées par la Ville et Dynacité au cours du printemps prochain afin d'informer sur le projet, avant le démarrage du chantier, prévu en décembre 2021.

« Graff au cœur »

Dans le cadre des projets liés à la réhabilitation du quartier du Pré des saules, l'opération «**graff au cœur du quartier**» s'est déroulée du 26/10/20 au 29/10/20 dernier.



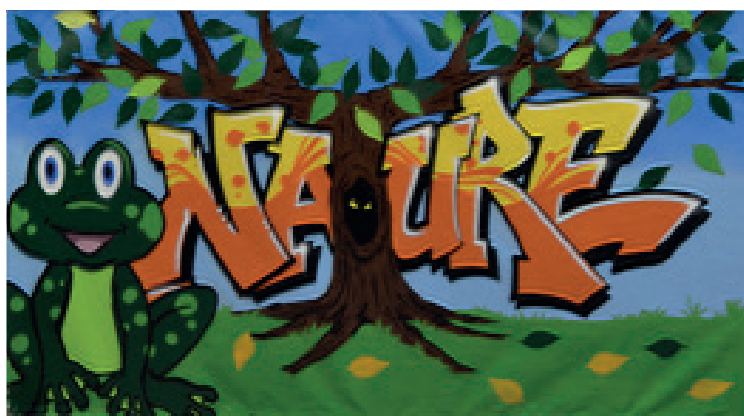
Un groupe de jeunes du quartier ont travaillé pendant une semaine, sur la réalisation de 4 belles fresques qui viendront prochainement égayer le quartier du Pré des Saules pendant la phase des travaux dans le cadre du renouvellement urbain.



Un grand merci à Pascal du collectif Lyon Bombing, à Olfa, Marwa, Virginie, Alexa et Rudd du centre social Jacques Prévert et aux jeunes pour leurs implications durant toute cette semaine. Malheureusement, le vernissage des œuvres a dû être reporté, mais les œuvres vont être présentées dès que la situation sanitaire le permettra.



du quartier ! »



Témoignage Alexa L., volontaire en service civique au centre social et culturel Jacques Prévert :

« Graff au cœur du quartier a été une super expérience pour moi ! Ce projet nous a permis d'en apprendre plus sur le monde du Graffiti, et d'en faire partie le temps de quelques jours. Il nous a également permis de voir tout le travail derrière ces fresques et de s'en sentir fier. »



Les activités du Centre Social et Culturel Jacques Prévert

Le centre social et culturel Jacques Prévert est resté ouvert et au service des habitants de Bellignat, malgré la crise sanitaire et le reconfinement.

Même si les activités collectives pour adultes sont restreintes pour respecter les protocoles sanitaires, l'équipe du centre et les bénévoles sont sur le pont pour répondre aux questions et besoins des familles. Pour faciliter la mobilité, des formulaires vierges « attestation de déplacement dérogatoire » sont en permanence (24h sur 24/7j sur 7) à la disposition des habitants à côté de l'entrée principale.

Le centre de loisirs a fonctionné « normalement » pendant les vacances d'octobre et les enfants et ados ont apprécié le programme ludique et varié inspiré de l'art de vivre mexicain. Les moments forts étaient bien sûr les déguisements et festivités pour Halloween et un Escape Game tout à fait captivant et effrayant. Tous les mercredis, des animations saisonnières et ludiques continuent à être proposées.

Les activités périscolaires se poursuivent également jusqu'aux vacances de Noël, avec notamment des ateliers de stylisme et vidéo montage, respectivement les

mardis et vendredis, après l'accompagnement scolaire.

L'équipe des animatrices et animateurs sera au repos pour les vacances de Noël et le centre de loisirs fermé, car il y a traditionnellement très peu d'inscriptions pour cette période.

Le Multi-Accueil tourne actuellement en pleine capacité et restera ouvert jusqu'au 23 décembre inclus. Nous observons depuis la rentrée de septembre que les familles sont progressivement de plus en plus nombreuses à nous confier - à nouveau - leurs petits. Au mois d'octobre, les enfants ont joué les explorateurs des papilles et d'une alimentation saine lors de la semaine du goût. Au quotidien, les animatrices proposent de nombreux petits ateliers créatifs, éducatifs et conviviaux.

Même si les autres activités collectives pour adultes doivent attendre la fin du confinement, le centre social et culturel continue également d'accueillir les personnes ayant besoin d'aide : Emploi Dé-clic : les mercredis matin, les ateliers de langue française : les jeudis après-midi, les permanences de l'assistante sociale : les jeudis matin, de l'accompagnement

dans les démarches administratives et/ou informatiques : les vendredis matin...

Et bien sûr la médiation sociale dans le quartier Pré des Saules, avec des permanences autour de la Maison du projet les mercredis et jeudis après-midi, en partenariat avec la Mission locale et les éducateurs de la Sauvegarde.



**Toute l'équipe des salariés et bénévoles vous souhaite de joyeuses fêtes de fin d'année !
Au plaisir de vous retrouver à partir du 4 janvier 2021**



Le Don du sang à Charles Mathon



Oyonnax Rugby a créé le fond de dotation « Oyo pour tous » pour marquer l'engagement du club de rugby d'Oyonnax dans des actions sociales et sociétales. A ce titre, « Oyo pour tous » installe un stand « Vitamin'don » lors des matches au stade Charles Mathon. Le principe est simple : en contrepartie d'un don minimum de 2€, chacun peut pédaler pour mixer puis déguster son propre smoothie. Les dons sont reversés à l'association mise en avant pendant l'événement.

Le premier « Vitamin'don » a été organisé au profit du Don du sang le vendredi 25 septembre 2020 lors du match contre Provence Rugby. L'Amicale des donneurs de sang bénévoles de la région d'Oyonnax était présente sur le stand. Malgré une pluie battante, les sportifs sont venus pédaler et à la suite de l'opération « Oyo pour tous » a remis un chèque de 196 € à l'Amicale. Cette somme permet de soutenir les actions de l'Amicale pour la promotion du don du sang.

Un immense merci à « Oyo pour tous » et à tous ceux qui ont pédalé. Les prochaines collectes de don du sang auront lieu de 9h30 à 18h30 aux dates suivantes :

- Mercredi 16 décembre 2020 à Valexpo
- Mercredi 27 janvier 2021 à Valexpo
- Jeudi 25 février 2021 au Hall des sports d'Oyonnax
- Jeudi 18 mars 2021 au Hall des sports d'Oyonnax

Donner son sang est un acte volontaire et bénévole. 10 000 dons sont nécessaires chaque jour en France pour faire face aux nombreux besoins : maladies du sang, maladies du système immunitaire, cancers, hémorragies, accouchements ou interventions chirurgicales.

Donner son sang ne nécessite qu'une heure environ : après avoir rempli un questionnaire, le donneur vérifie son aptitude au don avec un médecin. Le personnel de l'Etablissement Français du Sang effectue ensuite le prélèvement puis une collation est offerte au donneur par l'Amicale.

Prenez rendez-vous à l'heure qui vous convient sur le site de l'EFS. Ainsi, avec un don du sang, vous sauvez trois vies. N'hésitez pas, venez ! Nous vous attendons nombreux !

(Retrouvez l'Amicale des donneurs de sang bénévoles de la région d'Oyonnax sur Facebook)

Club de l'Amitié



Après un arrêt du club en juin 2019, avec des Elus et des adhérents, nous avons décidé de redémarrer les activités du club début 2020 sous la présidence de Michel Girardon.

Depuis le mardi 11 février 2020 les après-midis de rencontres ont recommencé et c'est avec plaisir que nos 60 adhérents se retrouvent à la salle Sambardy à jouer à divers jeux, papoter et surtout profiter du goûter.

Mais après 5 semaines tout s'est arrêté...
CONFINEMENT oblige !!

En espérant une année 2021 meilleure, nous reprendrons les inscriptions dès que possible et les après-midis de rencontres. Si les conditions sanitaires le permettent, nous pensons faire quelques repas et peut-être un Thé dansant pour le 11 novembre 2021...

Le bureau est composé de :

- Président : Girardon Michel (06 72 61 79 97)
- Secrétaire : Bondet Danielle
- Trésorière : Lachavanne Irène

Retraite sportive de Bellignat

Association active et dynamique ouverte à toutes personnes de Bellignat, retraitées, âgées de plus de 55 ans en retraite et souhaitant participer aux activités Sportives proposées tout au long de l'année, Actuellement composée de 115 adhérents.

Randonnées le Jeudi :

Deux groupes de marche sont proposés offrant une diversité dans le lieu et la difficulté de celle-ci, le lieu de rendez-vous pour le départ est le parking de la salle des Fêtes.

• Horaires d'été

Le Jeudi, à la journée départ à 8h ou 9h, selon la destination avec repas tiré du sac. Le Jeudi également à la demi-journée départ 13h.

• Horaires d'Hiver

Départ à 13h00 pour les deux randonnées.

Sorties Raquettes

Tous les mardis, lorsque l'enneigement le permet et que la météo rayonne, les randonnées s'effectuent sur les Monts - Jura ou sur le plateau de Retord.

Une sortie raquette à la journée et une sortie plein lune sont organisées avec un repas au restaurant pour terminer.

Nouveau Bureau 2020/2021 :

- Président : Michel GIRARDON
- Vice-Présidente : Michèle BERGER
- Trésorière : Françoise MOREIRA
- Trésorière-Adjointe : Sylviane HUMBERT
- Secrétaire : Josette GIRARDON
- Secrétaire-Adjoint : Gérard PERRIN
- Membres :
Evelyne ROY
Arlette MAYET
Annick MILLET
Evelyne FLEURANCE

Gymnastique

Pour être en forme, des cours de gym ont lieu le lundi de 16h30 à 17h45 et le mercredi de 9h00 à 10h00 animé par Alain Chardot, éducateur sportif à la ville de Bellignat.

Actuellement une trentaine d'adhérents participe à cette activité.

Rendez-vous à la salle des fêtes

Site internet R S B

Toutes les informations concernant les manifestations, les randonnées, (tableaux des marches), les voyages, les sorties raquettes et toutes les activités diverses ainsi que des comptes rendus sont renseignés sur le site R S B.

Rencontres Conviviales

Janvier

Galette des Rois

Février

Mardi gras

Mars ou Avril

Repas au restaurant

Juin

Repas de fin de saison

Voyage Fin de Saison

Juillet

Rando du Four

Août

Assemblée Générale

Septembre

Voyage d'une semaine au Portugal

Soirée Anniversaire des 20 ans de la RSB

Octobre

Exposition de tableaux

Novembre

Soirée Beaujolais nouveau

Décembre

Fête de Noël



BELLI'GYM

Belli'GYM affiche allègrement plusieurs décennies d'existence avec une longue expérience de l'activité physique et sportive de loisirs et de bien-être. Une pratique régulière contribue à préserver sa santé et maintenir une bonne condition physique tout en se faisant plaisir.

Encadrés par 4 animatrices diplômées, les cours pour adultes sont accessibles à tous. Ils sont variés, différents mais complémentaires donnant à chacun la possibilité de découvrir celui qui conviendra le mieux par rapport à ses capacités et ses motivations. Une opportunité pour se maintenir en forme à prix réduit !

La cotisation annuelle, à prix attractif, donne accès à 4 séances hebdomadaires :

* **3h de Gym** : Exemple d'une séance type qui se déroule sur fond musical :

- échauffement musculaire et articulaire
- renforcement musculaire haut du corps, abdos/fessiers
- cardio pour stimuler le rythme cardiaque et renforcer le système cardio-respiratoire
- étirement global du corps et des muscles sollicités pendant la séance.

* **1h de Stretching** : Gym douce à base d'étirements, pour acquérir souplesse, mobilité, détente et relaxation.

Les cours se déroulent Salle Polyvalente de Bellignat :

- Lundi : Gym 18h30-19h30
- Mercredi : Gym 18h30-19h30
- Jeudi : Gym 18h-19h et Stretching 19h10-20h10

Alors convaincus ?

Venez tester 2 cours d'essai gratuits vous sont offerts.

Bureau 2020/2021 :

Présidente : Brigitte BAUD

Trésorière : Françoise DURAFOUR

Secrétaire : Joëlle ARBANT

Membres du bureau : Sylvie BRIAND et Carmen GALIZIA

Contact : Brigitte BAUD - Présidente : Tel 06 84 40 56 16

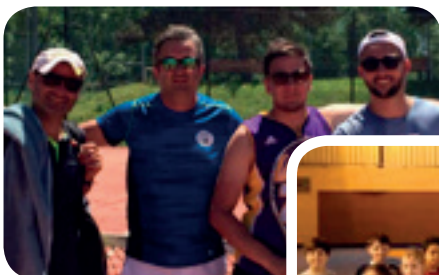
**Belli'GYM Maison des Associations,
1 rue du bac - 01100 Bellignat**



Tennis Club

Pour un tennis convivial, familial, de loisir ou de compétition, rejoignez-nous au tennis de Bellignat !

Infos Facebook sur «New Tennis Bellignat.»



Belli-Yoga 2020 / 2021

Les cours de yoga continuent à Bellignat !

L'année écoulée a été perturbée pour toutes les associations par le confinement et Belli-Yoga n'y a pas échappé..Nous avons cependant pu remplacer les cours par des séances de méditation proposées par internet par Mme Richard notre professeure : ce qui nous a permis de garder le lien et d'espérer en des jours meilleurs. Nous avons pu aussi terminer l'année (pour les quelques personnes disponibles) par une vraie séance en plein air au lac Genin début juillet.

Après une rentrée 2020 rendue possible par un aménagement des cours grâce à de nouveaux horaires autorisés par la mairie, nous avons pu doubler les effectifs pour pratiquer dans des conditions optimales de sécurité sanitaire à 6 ou 7 maximum par groupe. Chaque adhérent vient avec son propre matériel et du gel hydroalcoolique est mis à disposition. Nous avons prévu un battement entre chaque séance pour l'aération de la salle.

Le quota est atteint cette année avec 26 inscrits sur quatre séances. Pour mémoire, les cours se déroulent en séance d'une heure et demie, chaque mardi de 8h30 à 10h, de 10h 30 à 12h, de 16h 30 à 18h, de 18h 30 à 20h à la Maison des Associations 1, rue du Bac à Bellignat.(salle du 2°étage)



Tout cela était prévu sans compter sur un nouveau confinement qui bloque hélas toute possibilité de cours en présentiel. Nous avons donc décidé de mettre en place pour le temps de ce re-confinement et dans l'attente des autorisations nécessaires des cours de yoga par internet proposés sur deux ou trois créneaux par Mme Richard, qui sont accessibles sur Zoom à tous nos adhérents.

Dans cette période difficile et parfois angoissante, la pratique du yoga est une manière de se recentrer sur soi même et de trouver apaisement et plus de sérénité dans un monde que nous avons tous du mal à reconnaître.

Composition du bureau :

Présidente : Marie-Odile JULLIAND

Secrétaire : Magali TOURNIER

Trésorière : Françoise COUDERT

Prochaine assemblée générale: 25 mai 2021
Pour tout renseignement complémentaire et inscriptions contacter directement notre professeure
Mme Nicole RICHARD (06 47 12 85 20)



Le Bonsai Club ain jura toujours très actif !

Depuis fin 2018, le Bonsai Club Ain Jura a connu beaucoup de vicissitudes. Quelques jours après sa dernière grande exposition, le club fut frappé par le décès de son président Pedro Dos Santos. C'était un président très dynamique et sa disparition a beaucoup attristé l'ensemble des adhérents. Le club a mis du temps à retrouver son énergie.

Peu après la rentrée 2019, la municipalité a mis à disposition un nouveau local qui a énormément changé l'organisation et créé un nouvel élan.

Les réunions mensuelles du vendredi soir ont été déplacées à la journée du samedi. Il est ainsi possible de mêler théorie et pratique sur une plus longue durée. Cela facilite aussi l'accueil des membres plus éloignés.

Ces ateliers sont animés par les membres les plus expérimentés. C'est l'occasion d'aborder les travaux de saison, donner des conseils personnalisés et répondre aux questions de chacun. Trois fois dans l'année des intervenants extérieurs sont sollicités pour traiter de thèmes précis comme les forêts, les arbres sur roche, le travail d'une espèce particulière sur toute une saison... Comme pour tous, début 2020, le club a subi les effets du confinement dû à la crise sanitaire. Malgré la suppression des rencontres régulières, l'entraide et les conseils ont été poursuivis par l'intermédiaire des moyens numériques.

Cette période mouvementée a permis à chacun de se recentrer sur sa passion et ainsi découvrir que la pratique du bonsai est plus que jamais, dans ce climat d'incertitude et d'angoisse, un excellent moyen de rester zen et d'oublier les soucis quotidiens.

Progressivement, en respectant distanciation et gestes barrières, les ateliers, déplacements en pépinières spécialisées, visites d'expositions reprennent. Très récemment, a été mis en place un atelier libre les lundis après midi. Chacun y participe en fonction de ses disponibilités et travaille ses arbres en toute liberté.

Le Bonsai Club Ain Jura reste, au delà de la passion, avant tout un lieu de partage, de camaraderie et de convivialité.

Pour tout renseignement complémentaire contacter :

Le président :

Olivier Fusier Tél 06 47 72 58 04 Mail : olivier.fusier@gmail.com

le secrétaire :

Yves Berreur Mail : yves.berreur@gmail.com



ENTENTE CYCLISTE DU HAUT BUGEY – ECHB – depuis 1979

Président :

Olivier CHOVET

Tel : 06.75.67.29.51

Mail : echb@ffct.org

Vice Président : Gilles NOBLET

Secrétaire : Karine ROULIER

Trésorière : Christelle BIMOSZ

Permanence :

Tous les mercredis de 18 heures 30 à 19 heures 45

(Salle du chalet – avenue de la gare)

Réunion du bureau tous les 2e mercredi du mois

Effectif au 13 novembre 2020 : 81 licenciés

Adultes : 48 – Jeunes en école cyclo : 33

(Dont 8 féminines).

Nos principales organisations en 2021

Bourses aux vélos le samedi 27/03

Sortie des Groupes adultes :

Route : Départ du Chalet – le samedi à 13 heures 30 (selon niveau)

VTT : Départ du Chalet – le dimanche à 9 heures - Parcours pour tous niveaux (un groupe)

Avant de souscrire une licence, les personnes nouvelles peuvent effectuer trois sorties d'essai pour une découverte du cyclotourisme.

Nous proposons également à nos licenciés des randonnées en extérieur dans les clubs voisins du département, des séjours lors de week-end prolongés.

L'Ecole de cyclotourisme

Ouverte à tous les jeunes (filles, garçons) de 8 à 18 ans voulant pratiquer la route et/ou le vtt.

Renseignement et inscription lors de la permanence du mercredi – avenue de la gare Bellignat.

L'encadrement des jeunes est assuré par : 2 moniteurs – 7 initiateurs - 3 animateurs club et adultes expérimentés (agrés par la FF Vélo) – et des parents volontaires

Selon les horaires suivants :

Heure été – le samedi matin de 8 heures 50 à 11 heures 30

Heure hiver – le samedi après midi de 13 heures 30 à 16 heures 30

Avant de souscrire une licence, les jeunes peuvent effectuer trois sorties d'essai pour une découverte du cyclotourisme.

Une fiche sanitaire est demandée ainsi qu'une autorisation parentale dès la première séance d'essai

Puis un certificat médical de non contre-indication à la pratique du vélo à la prise de licence.



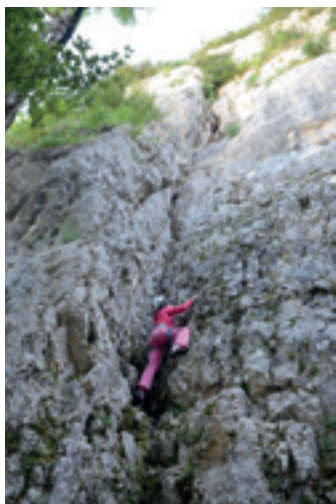
Fédération Française de Cyclotourisme





L'APPRENTISSAGE DE LA MONTAGNE EN AUTONOMIE !

Escalade

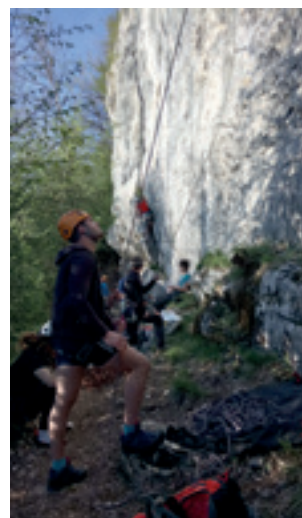


Enfants de 8 à 18 ans : école d'escalade encadrée par un moniteur breveté d'Etat. 48 jeunes répartis sur 4 créneaux dans la semaine.

Cours et sorties extérieures de Septembre à Juin.

Stage estival sur un week-end.

Adultes : 3 créneaux/semaine dont 1 encadré au Gymnase du Pré des Saules (Bellignat). Possibilité de venir grimper avec son enfant un soir/semaine. Sorties extérieures au printemps.



Ski de randonnée



Sorties de difficultés croissantes tout au long de la saison hivernale. Tous niveaux.

Les sorties sont organisées à la journée, en week-end ou week-end prolongé.

Randonnée

A pied ou en raquettes à neige. Tous niveaux.

Autres

Sorties famille multiactivités.

Formations : formation à la recherche de victimes d'avalanche (DVA), orientation et cartographie.



Découvrez nos activités, les actualités du club, l'agenda des sorties, les carnets de route sur : bellignat.ffcam.fr.



Associations de Bellignat

ASSOCIATIONS	PRESIDENT		
	Nom	Téléphone	Mail
AB DANSE	Dominique COTTON	06 77 46 51 87	dom@lescotton.fr
AMICALE PETANQUE	Yannick DEROIDE	06 81 77 57 38	yannick.deroide@sfr.fr
BELLI' GYM	Brigitte BAUD	06 84 40 56 16	baudfrancois@free.fr
BELLI' YOGA	Marie Odile JULLIAND	07 77 89 03 04	mariejulliand@gmail.com
BELLI JUDO	Edith LOUREAUX	06 81 68 82 77	edithlro@hotmail.com
BONSAÏ CLUB AIN JURA	Olivier FUSIER	06 47 72 58 04	olivier.fusier@gmail.com
BOULE SPORTIVE	Jean PAVIOT	04 74 77 54 34	jean.paviot@orange.fr
CLUB ALPINS Français	Sandrine FOUCHER	06 21 41 34 35	sandrine.foucher0196@mail.com
CENTRE SOCIAL et CULTUREL JACQUES PREVERT	Ghislaine MONTSARRAT	06 73 94 57 48	jean-michelsaunier@outlook.fr
CLASSE 74	Louis Georges MONTI	06 77 29 12 81	lgmonti01@yahoo.fr
CLUB DE L'AMITIE	Michel GIRARDON	06 72 61 79 97	girardon.michel@neuf.fr
COMITES DES FETES	Eddia SCOLA	06 07 88 83 29	eddiascola@aol.com
COMITE DES OEUVRES SOCIALES	Virginie CEYZERIAT	06 25 41 50 43	/
DON DU SANG	Christelle SANCHEZ	06 82 63 18 99	01.sang.oyonnax@gmail.com
ECHB	Olivier CHOVET	06 75 67 29 51	iochovet@neuf.fr
GITANA SOY	Marie Claude HERBAIN	06 77 73 55 85	marieherbain@hotmail.fr
PASSION FM	Daniel BOURGET	06 33 02 21 96	pfm.radio@wanadoo.fr
PATCHWORK	Françoise GUIGNOT	06 08 61 05 59	guignot1948@gmail.com
POURQUOI PAS MOI?	Anne marie de MONDENARD	06 09 03 77 86	am.demondenard@gmail.com
PVFC	Favrice NARD	06 72 72 37 04	fabrice.nard@orange.fr
RSB	Michel GIRARDON	06 72 61 79 97	girardon.michel@neuf.fr
SOU DES ECOLES	Amandine COLOMB	06 14 75 53 47	sou.bellignat@yahoo.fr
TENNIS	Yann PACCOUD	07 77 31 68 46	yann.paccoud@gmail.com
TT'VOIT MAN MODELISME	Manuel Da ROCHA	06 98 28 49 54	ttvoitmanmodelisme@orange.f
VETERANS FOOT BELLIGNAT	David KILIC	06 68 23 29 42	david.kilic@yahoo.fr

Pour les fêtes, mon bon plan, c'est mon commerçant !

La fermeture de nombreux commerces, des bars et des restaurants, rendue nécessaire pour lutter contre la diffusion du Coronavirus, place leurs propriétaires et leurs employés dans des situations très difficiles malgré les aides publiques décidées par l'État et les collectivités territoriales.

Votre municipalité soutient ces commerces et ne peut que vous encourager à les faire travailler pendant ces fêtes de fin d'année.



Le marché de Bellignat

Chaque mercredi matin, sur la place de la mairie, le marché s'anime de bonne heure. Les commerçants sont heureux de vous proposer leurs étales en produits :

- Primeurs
 - Mr ELMACI Ugur (Oyonnax)
 - Mr PARINI Marcel (Saint Denis en Bugey)
- Poissonnerie
 - Mr MARTIN Pascal (Montréal-la-Cluse)
- Crèmerie - Fromages
 - Mr CAILLON Gérard

Et pendant certaines périodes de l'année, vous pouvez aussi retrouver :

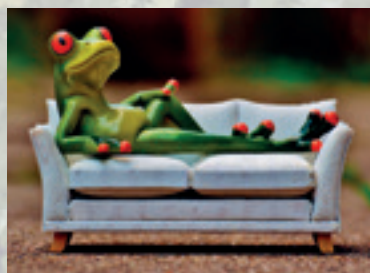
- Les Biquettes du Barrage (Fromages de chèvre)
 - Mr VUAILLAT Florian (Cernon)
- Animation Huitres (jusqu'à fin décembre)
 - Mr COURTIN Stéphane (Oyonnax)
- Rucher du Petit Violet (Miel - Période de fêtes)
 - Mr DUPERIER Gérard (Apiculteur à Montréal-la-Cluse)



La chanson des "Renouillus"

Premier couplet

Il était un coin qu'était pays perdu,
Très ignoré de notre belle France,
Qui depuis peu de suite est devenu
Le berceau de notre belle jouvence :
Dans ce pays on dit qu'chaqu'bell'y gna
Un amoureux de très riche stature,
Et c'est pour ça qu'on l'appelle Bellignat,
Pays chanté à cause de sa friture



Refrain

Car nos grenouilles ainsi que nos vérons
Sont renommés de par tout le canton,
Soit de Saint-Claud, Nantua ou La Cluse,
C'que l'on en vend, ma foi, c'est à foison.
Amis fêtons, nos grenouilles, nos vérons
Et Bellignat l'pays où l'on s'amuse.

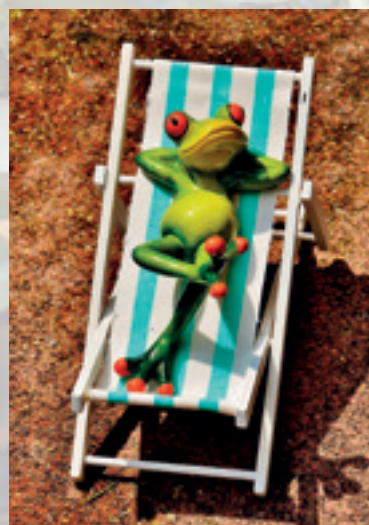


Deuxième couplet

Chaque dimanche, quand sont cléments les cieux,
Toute la jeunesse arriv'en bandes folles,
L'on y voit parfois pas mal de fétieux
Venir danser plus d'une farandole;
Et si parfois la pluie se met en jeu,
Que l'on patauge un p'tit peu dans la boue,
On n'y pense pas car le cœur est joyeux,
La gaité revient succédant à la moue.

Troisième couplet

Nous sommes joyeux d'avoir ce beau renom
Comm'les pays où l'on extrait la houille,
Venez en bande déguster nos vérons
Sans oubliez les gourmets de grenouilles;
Vous trouverez des bals et des concerts,
Car chez nous l'on chant' et l'on danse;
Si l'on badine, c'est à mots couverts
En disant : "Honni soit qui mal y pense" !



Chanson créée par un enfant de Bellignat, Mr Louis HUMBERT, tué à l'ennemi en 1916.

Calendrier des manifestations sportives et culturelles 2021

En raison de la crise sanitaire actuelle, nous ne sommes pas en mesure de vous communiquer les dates des manifestations 2021 et des Assemblées Générales des associations.

Vous serez informés des manifestations dès que nous aurons la certitude de leur organisation sur le site de la Ville www.bellignat.fr, sur les panneaux lumineux, et sur les prochaines éditions du petit Renouillu.

BELLIGNAT D'ANTAN

La maison commune

Cette année, qui a vu l'installation d'une nouvelle équipe municipale, est la bonne occasion de vous parler de l'histoire de la maison commune de Bellignat.

En 1912, alors que le village ne comptait que six cents habitants, la municipalité de Monsieur Gourmand commanda à l'architecte oyonnaxien Leopold Lavaud les plans d'une nouvelle maison commune. Certains pensèrent à l'époque d'ailleurs que le bâtiment proposé était surdimensionné par rapport à l'importance du village.

L'édifice a été construit en deux temps.

La première tranche des travaux concernait la partie centrale devant abriter la mairie, et l'aile Nord où l'on trouvait trois salles de classe et trois appartements de fonction. Interrompus par la guerre, les travaux durèrent jusqu'en 1922.

L'aile Sud, occupée par les postes, télégraphes et téléphones, vit le jour en 1925. On a alors démoli l'ancienne maison commune pour lui faire place. Sur cette photo, l'aile Sud n'est pas encore construite et l'on voit sur la droite le mur de la façade arrière de l'ancienne maison commune.

Au fur et à mesure de l'expansion de Bellignat, la municipalité a construit de nouvelles écoles et la mairie occupe maintenant la totalité du bâtiment.



*Retrouvez toute l'actualité de votre
commune sur le site internet*
www.bellignat.fr
et sur facebook
www.facebook.com/villedebellignat/

*L'ensemble du conseil municipal de Bellignat
vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année.
Prenez bien soin de vous !*

Émission
imp'rimerie
E.S.A.T. Les Ateliers de l'Imprimerie O'DONNA - Tel. 04 74 73 21 21